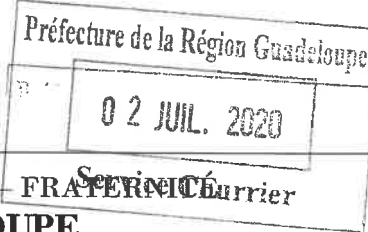




# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 16 Juin 2020



République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020

Nombre de Conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	27	28	01

Vote	
<b>A</b> La majorité	Pour : 25 Contre : 00 Abstention : 03

L'an 2020, le 16 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni (compte tenu des mesures sanitaires) à la SALLE BLONCOURT FRANCILLETTE, lieu inhabituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 3<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 10 Juin 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11 Juin 2020.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne RENIER épouse MOCKA (1<sup>er</sup> Adjoint) - M. Jean-Philippe NOËL (2<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Marie-Agnès GIRAULT épouse SAINT-VAL (3<sup>ème</sup> adjoint) - M. Louis LAROCHELLE (4<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Sabrina URGIN épouse FÉLER (5<sup>ème</sup> Adjoint) - M. Patrick LAVITAL (6<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Marylène ROCHEMONT (7<sup>ème</sup> Adjoint) - M. Fulbert MIROITE (8<sup>ème</sup> Adjoint) - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude MARCIN épouse BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi Henri DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane MARSEILLE épouse BOURGEOIS - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette AZINCOURT épouse OTTO - M. Claude JERSIER - Mme Laurence LAROCHELLE (27)

**REPRÉSENTÉS :** Mme Ninette SAINTE-LUCE (ayant donné procuration à M. Fulbert MIROITE) (01)

**ABSENTS :** M. Charles-Henri DEVAUX (01)

Convocation du Conseil Municipal en date du :

10 JUIN 2020

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

02 JUIL. 2020

-et de sa publication le :

02 JUIL. 2020

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Marie-Pierre DAMAS a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D\_20200616\_08

## DÉSIGNATION DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉS AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTES (C.C.I.D.)

### DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu la Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-32 ;
- Vu l'article 1650 de Code Général des impôts ;
- Vu la séance du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, suite au scrutin du 15 mars 2020 portant élection du Maire ;
- Vu la séance du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 portant élection des adjoints ;

Délibération n°08 portant

désignation de la liste des contribuables susceptibles d'être désignés au sein de la Commission Communale des Impôts Directes



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 16 Juin 2020

.../...

- **Considérant** le rôle essentiel que joue cette instance en matière de contributions directes et plus précisément dans le cadre de l'évaluation des valeurs locatives des taxes foncières ;
- **Considérant** la nécessité de renouveler les commissaires devant siéger à la Commission Communale des Impôts Directs suite renouvellement général du Conseil Municipal ;

Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

## *A la majorité dont 03 abstentions*

(M. Jimmy FAUSTA, Mme Sylvianne MARSEILLE épouse BOURGEOIS et M. Frantz RUPAIRE)

### Article 1

Désigne parmi une liste de contribuables, devant figurer en nombre double, les membres de cette commission comportant trente deux (32) noms.

Cette commission comprend ainsi :

- Le Président de droit ou son représentant : M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire ou Mme Jocelyne RENIER épouse MOCKA, Adjoint délégué.
- Une liste de contribuables de 32 membres :

M. Francis Guy ROUSSEL – Mme Colette Benoitte VAUBIEN épouse MERCIRIS – M. Edgar FOY – Mme Maryse Pâquerette BERTIN – M. Renaud Gilbert Grégoire RENIER – Mme Mariette Marguerite JEAN-LOUIS – M. Albert Daniel BENJAMIN – Mme Monique Mathilde BARTEBIN – M. Thierry Maurice LADISLAS – Mme Marie-Rose Alexina SARREAU – M. Gabin Christian HOUBLON – Mme Jeanne Christine VALVERT – M. Alex Euloge CLEON – Mme Marie-Lyne Sébastienne GILBERT – M. Georges SIARRAS – Mme Marie-Denise Lydie BABEL - Mme Chantal MOCKA – M. Georges Eusède MARTINE – M. Albert André DOLOIR – Mme Magguy Eugénie SIMEON – M. Gilbert BANON – M. Armand Hippolyte JERSIER – Mme Stella Audrey FOY – M. Jean-Pierre Roger DAMAS – M. Jean-Charles Boniface URGIN – M. Alex Justin PETRO – Mme Eliane Emilie HOUBLON – M. Serge GAINARD – M. Gérard Jean DE LAFORCE – Mme Violette Marie Suzanne BRUNO – M. Georges Marie Toussaint CHRISTOPHE – M. François Edouard EDAU.

### Article 2

Dit qu'une liste définitive de 16 commissaires sera retenue par le Directeur Général des Services Fiscaux sur la base de la proposition faite par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE